



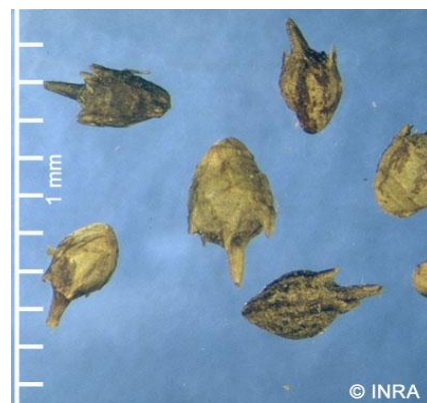
Date : 31/08/2026

L'ambroisie est une plante envahissante allergène réglementée avec une teneur limite autorisée de 50 mg/kg. C'est infime !!

Il faut donc bien chercher la graine dans les lots sinon on ne la voit pas. Elle peut maintenant être présente dans quasiment toutes les graines que nous récoltons avec une préférence pour les récoltes d'automne :

Comment l'éviter ?

Signaler la présence de plantes / plantules dans les parcelles pour qu'elles soient détruites. Nous devrions en théorie même déclarer ces parcelles à la DDT donc la démarche peut prendre de graves proportions. Soyez vigilants c'est un problème grave :



LA RECONNAITRE



La feuille, du même vert sur ses deux faces, est **profondément découpée**. Elle n'émet pas d'odeur spécifique quand on la froisse.

La tige est couverte d'une importante pilosité et peut devenir **rougeâtre** sur les plantes âgées.



L'ambroisie est **monoïque** : sur un même pied, on trouve des **fleurs mâles** (au sommet des tiges) qui émettent le **pollen** et des **fleurs femelles** (à l'aisselle des feuilles sous l'inflorescence mâle) qui, une fois fécondées par le pollen, vont former les **semences**.

RECONNAITRE SES DIFFÉRENTS STADES



**Moins d'ambroisie =
Moins de risque
mildiou !
La plante sert
d'hôte à la maladie.**

PRINCIPAUX RISQUES DE CONFUSION

Armoise commune
Artemisia vulgaris

(face inférieure grise-argentée et odeur marquée quand on la froisse)



Armoise annuelle
Artemisia annua

(feuille finement découpée et odeur forte quand on la froisse)

